

Département
de la COTE D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
15 mars 2023

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMERATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

PRESENTS :

PRESIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Michel QUINET, Philippe RUPIN, Didier SAINT-EVE.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Olivier BAYLE, Pascal BORTOT, Gilles CARRE, Valérie DUREUIL, Hubert POULLOT, Dominique VERET.

EXCUSES :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Sandrine ARRAULT, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Rémy MORIN, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Denis THOMAS, Guy VADROT, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Jacques BARTHELEMY, Michel CADOUX, Alain CARTRON, Pascal GRAPPIN, Christophe LUCAND.

POUVOIRS :

- Jacques BARTHELEMY a donné pouvoir à Alain CARTRON
- Denis THOMAS a donné pouvoir à Jean MAREY
- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Pierre BOLZE

SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL

C/23/05 – BUDGET PRINCIPAL COMPTE DE GESTION 2022

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Percepteur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

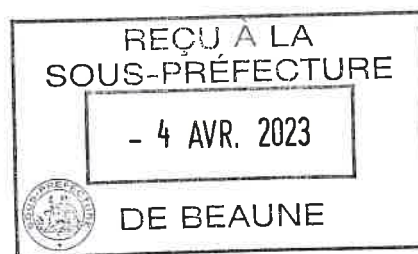
3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Percepteur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

59800 - SYNDIC SCOT BEAUNE NUIITS GEVRE

Exercice 2022

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2021	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	101 119,02 10 827,24 111 946,26		-34 777,06 3 783,62 -30 993,44		66 343,96 14 610,86 80 952,82
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	111 946,26		-30 993,44		80 952,82



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 041056

NOM DU POSTE COMPTABLE : SCC NUIYS-SAINT-GEORGES

ETABLISSEMENT : SYNDIC SCOT BEAUNE NUIYS CEVRE

Résultats budgétaires de l'exercice

59900 - SYNDIC SCOT BEAUNE NUIYS CEVRE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	198 733,50	153 095,24	351 828,74
Titres de recette émis (b)	53 946,14	142 268,00	196 214,14
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	53 946,14	142 268,00	196 214,14
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	198 733,50	153 095,24	351 828,74
Mandats émis (f)	88 723,20	225 352,62	314 075,82
Annulations de mandats (g)		86 868,24	86 868,24
Depenses nettes (h = f - g)	88 723,20	138 484,38	227 207,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 783,62	
(h - d) Déficit	34 777,06		30 993,44

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE

- 4 AVR. 2023

DE BEAUNE